Saint-Ours les-Roches

Bulletin Municipal 2015

Numéros utiles

- Pompiers **18** - Centre de Secours Reymond Dominique 04 73 88 76 97
- Gendarmerie **17** ou 04 73 88 70 01
- SAMU **15**

• Médecins

Bellonnet Christine 04 73 88 76 08
Magand Florence ou Perthus Philippe
04 73 88 99 63

• Dentistes

> Duval Florie 04 73 78 44 56
> Maillet Laure 04 73 78 44 56

• Infirmiers

Cabinet Infirmiers Saint-Ours
04 73 88 76 84 ou 06 07 98 47 40
Permanences au Cabinet,
avec ou sans rendez-vous :
mardi et jeudi de 7 h 15 à 7 h 45,
samedi de 11 h 45 à 12 h 30

• Kinesitherapeute

Monfraix Claude : 04 73 88 78 56

• Pharmacie

> Pharmacie Clavelier : 04 73 88 70 04
6, rue du Commerce – 63230 Pontgibaud

> Pharmacie Durif : 04 73 88 70 20
Place de La République – 63230 Pontgibaud

• Divers

> Taxi Gérard Sylvain :
04 73 88 73 01 ou 06 08 41 48 99

> La Poste : 04 73 88 95 08

> Service Social : 04 73 64 53 70

> Perception de Pontaumur :
04 73 79 91 52

> Maison d'accueil Les Roches :
04 73 88 90 59

> VSV (Volvic Sources et Volcans) :
04 73 33 88 88

> PSV (Pontgibaud Sioule et Volcans) :
04 73 88 75 58

Sommaire

Numéros utiles 2
Le mot du maire 3
Les Commissions ..... 4 et 5
Coordonnées & Horaires d'ouverture de la Mairie 6
Bienvenue 6
Urbanisme 7
Dénomination des rues 8
Mobilisons-nous pour la Poste 9
École publique ..... 10 et 11
Mairie : affaires scolaires ..... 12 et 13
CCAS ..... 14 et 15
Communauté de Communes VSV 16
Crèche de Saint-Ours 17
Travaux et restaurations 18
Beffroi de l'église des Roches 19
Commémoration de la guerre 1914/1918 ..... 20 et 21
Sapeurs-Pompiers ..... 22 et 23
Candidature à l'UNESCO ..... 24 et 25
ADIL 63 25
SICTOM Pontgibaud Pontaumur ..... 26 et 27
Bibliothèque municipale 27
Le comité des fêtes 28
Association des Parents d'Élèves 28
Comité de jumelage 29
Chœur Saint-Benoît des Puys 30
Conscrits de Saint-Ours 31
Saint-Ours Danses Plaisir 31
Club des Puys 32
Club des Roches 33
Association Ré'Création 34
Club Multicollections 35
Ehpad : maison d'accueil de Saint-Ours 36
Le Joyeux Cochonnet 37
AS Saint-Ours (Football) 38
Tennis Club 39
Gym Plaisirs 40
La Brigade Gourmande 41
Don du Sang 42
Restos du Cœur 42
État Civil ..... 43 à 45
Conseils gendarmerie 45
Entreprises, Commerces et Hébergements à Saint-Ours-Les-Roches ..... 46 et 47

Le mot du maire

Les électeurs ursiniens ont choisi de confier à une nouvelle équipe la gestion de la commune. Issus de deux listes concurrentes, les membres du Conseil municipal siègent ensemble pour l'intérêt général.

Les projets en cours ont été repris. Parfois simplement pour être terminés, parfois pour être payés, parfois pour être modifiés comme celui concernant la desserte du village du Bouchet. Comme nous nous y étions engagés, nous avons repris au compte de la municipalité la gestion du restaurant scolaire. Merci aux personnes qui se sont dévouées pour réussir dans des conditions difficiles ce transfert et qui ont permis la continuité du service. Merci de façon générale à toutes celles et ceux qui contribuent au bon fonctionnement de la commune : habitants, employés municipaux, membres des commissions, élus…

L'année 2015 devrait être marquée par le début des travaux d'assainissement aux Fontêtes et à Peschadoires (gestion SIVU). L'évolution des budgets des collectivités locales nous oblige à nous recentrer sur l'essentiel : les réseaux, la voirie, l'école, la finalisation du PLU… Nous n'atteindrons nos objectifs que si chacun, à sa place, adopte un comportement responsable et citoyen. Il est évident que les communes ne peuvent pas tout et le pourront encore moins demain.

Pour terminer ces quelques mots, je vous présente à toutes et à tous les vœux du conseil municipal pour cette nouvelle année, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine ou la précarité.

Philippe COULON

Les Commissions

Commission Scolaire

- **Responsable :** Dominique Vaurillon
- **Membres**

  > Élus du conseil municipal : Christiane Gaillard, Anne Teixeira, Patricia Ducrocq, Jean-Luc Mathieu, Aurélie Barghoux.

  > Membres extérieurs : Sandrine Barbecot, Nathalie Battut, Cécile Genebrier, Michel Chometon, Nicolas Roy.

Commission Travaux

- **Responsable :** Jean-Pierre Besserve
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : David Cercy, Claude Perrier, Frédéric Boissin.

  > Membres extérieurs : Évelyne Bossard, Serge Bardin, Marcel Gomes, Jean-Michel Valette.

Commission des Finances

- **Responsable :** Éric Brun
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Marie-Claire Barbecot, David Cercy.

  > Membres extérieurs : Hubert-Henri Duboeuf, Manuel Chaprenet, André Cercy

C C A S (Centre Communal d'Action Sociale)

- **Responsable :** Jean-Luc Mathieu
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Marie-Andrée Berkes, Anne Teixeira Da Mota, Clément Roda.

  > Membres extérieurs : Joëlle Bourdarot, Joëlle Taillardat, Catherine Sozeau, Brigitte Vedrine.

Commission Communication

- **Responsable :** Anne Teixeira Da Mota
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Patricia Ducrocq, Jean-Luc Mathieu.

  > Membres extérieurs : Bernadette Faure, Catherine Gardarin.

Les Commissions

Commission Vie Associative, Culturelle et Jeunesse

- **Responsable :** Marie-Andrée Berkes
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Romain Murat, Patricia Ducrocq, Hélène Winters.

  > Membres extérieurs : Bernadette Faure, Christiane Monnet, Karine Chaprenet, Anne Manchon, Catherine Gardarin, Nadine Barbecot, Nicolas Pourtier, Nicolas Roy, Catherine De Marnhac.

Commission Urbanisme

- **Responsable :** Éric Brun
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Hervé Domas, David Cercy.

  > Membres extérieurs : Évelyne Bossard, Jean-Michel Valette, Pierre Lafond, Catherine Deschamps, Franck Barghoux, André Cercy.

Commission des Impôts

- **Titulaires :** Éliane Bigouret, André Cercy, René Besserve, Jean-Marc Gaillard, Frédéric Boissin (propriétaire de bois), Alain Barbecot (Pulvérières).
- **Suppléants :** Claude Couperier, Jean-Claude Bertrand, Jean-Pierre Gardarin, Hubert-Henry Duboeuf, Michel Cohadon (propriétaire de bois), Franck Barre (Bromont-Lamothe).

Commission Agriculture et Environnement

- **Responsable :** Claude Perrier
- **Membres :**

  > Élus du conseil municipal : Michèle Langlais, David Cercy, Romain Murat, Clément Roda.

  > Membres extérieurs : Yvan Gouttequillet, Fabrice Barlot, Didier Egoux, Vincent Nony, Franck Barghoux, Franck Bardin, Jean-Michel Chapouly, Marie-Claire Bertrand, Stéphane Rechou, Patrice Hodier, Loïc Lacroix, Guy Cercy, Brice Chaput, Claude Couperier.

Coordonnées & Horaires d'ouverture de la Mairie

Adresse

Mairie de Saint-Ours-les-Roches
Le Bourg
63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
Tél. : 04 73 88 72 13
Fax : 04 73 88 73 94
Mail : mairie@saintourslesroches.fr

Nouveaux horaires d'ouverture

Pour permettre au secrétariat de Mairie de traiter dans de meilleures conditions les nombreux dossiers, le conseil municipal a décidé de modifier les horaires d'ouverture au public ainsi que l'accueil téléphonique selon le planning ci-dessous.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h - 12h	**9h - 12h**	**9h - 12h**	**9h - 12h**	**9h - 12h**
14h - 18h		**14h - 18h**		**14h - 18h**

Nous sommes conscients de la gêne que peut occasionner la fermeture du mardi et du jeudi après-midi auprès de certains administrés et comptons sur votre compréhension.

Ces nouveaux horaires seront mis en application à compter du lundi 2 février 2015.

Bienvenue

M^me^ Florence Cantrelle travaille au service secrétariat-comptabilité de la mairie de Saint-Ours depuis le 1^er^ novembre 2014.

Urbanisme

C'est le 9 décembre 2005 que le conseil municipal de la commune a décidé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) visant à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Selon le code de l'urbanisme, le PLU détermine les conditions permettant d'assurer un développement urbain maîtrisé, la revitalisation des centres ruraux, une utilisation économe des espaces naturels et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles.

Concrètement, le PLU se compose d'un rapport de présentation qui comprend un diagnostic de la commune, d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui développe les grandes orientations de la politique d'aménagement de la commune, d'un document cartographique accompagné d'un règlement écrit correspondant au zonage.

Le PLU se doit d'être en conformité avec des documents supra-communaux dont le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont (SCOT), les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE Loire-Bretagne et SAGE Allier Aval et Sioule), le Schéma de Cohérence Écologique d'Auvergne et le Plan Local d'Habitat de la communauté de communes de Volvic, Sources et Volcans.

Le SCOT nous oblige à diminuer les surfaces constructibles liées à l'habitat de manière conséquente en faisant passer le total des surfaces constructibles de la commune de 62,5 hectares à 12,5 hectares. Pour respecter les obligations légales, le PLU de la commune doit être finalisé au plus tard le 27 mars 2017.

Un registre est mis à la disposition des habitants de la commune, ou de toutes personnes concernées, pour consigner leurs observations.

Le processus d'élaboration du PLU est décrit dans le synoptique suivant :

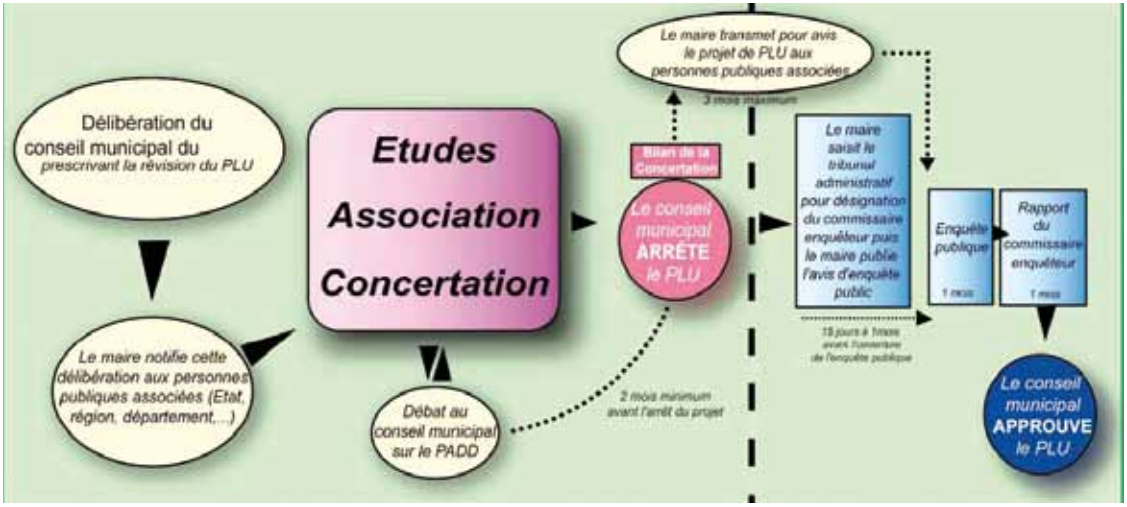

Dénomination des rues

La municipalité de Saint-Ours-les-Roches, en collaboration avec la Direction du Courrier de La Poste en Auvergne, a décidé de mettre en place des adresses précises dans la commune en dénommant les voies anonymes et en numérotant les habitations.

Ce projet a pour objectif principal de garantir à tout un chacun une plus grande accessibilité.

En effet, au même titre que le raccordement au gaz, à l'électricité ou au réseau d'assainissement, le raccordement postal est un élément indispensable à la vie quotidienne des habitants d'une commune : posséder une adresse complète avec un nom de rue et un numéro facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, les livraisons par et pour les entreprises, le développement des services à la personne, l'accès des facteurs, notamment les remplaçants, au domicile des clients.

Il vous appartiendra prochainement de diffuser votre nouvelle adresse à vos correspondants principaux. Pour cela, La Poste mettra à votre disposition des cartes de communication d'adresse, qui seront distribuées par votre facteur. Le moment venu, n'hésitez pas à lui demander conseil pour les utiliser.

Merci de respecter les lignes à rédiger en MAJUSCULES.

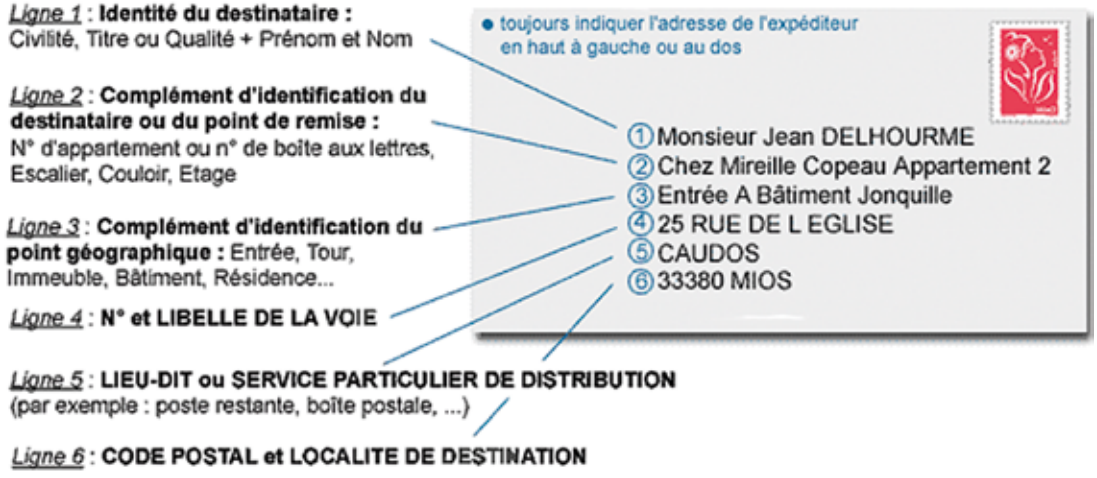

UNE ADRESSE BIEN REDIGÉE, C'EST UN COURRIER BIEN DISTRIBUÉ !

Mobilisons-nous pour la Poste de Saint-Ours-les-Roches

Depuis plusieurs mois, le groupe La Poste envisage une évolution du bureau de Saint-Ours. D'après ses relevés, le groupe affirme que la fréquentation du bureau de poste a baissé de 16 % entre 2010 et 2013. Face à cette situation, La Poste a proposé à la Mairie de transformer le bureau de Poste en agence postale communale.

Le Conseil municipal a refusé cette proposition, en considérant qu'une agence postale ne rendrait pas aux usagers et commerçants les mêmes services que le bureau de poste. Il est en outre évident que l'acceptation de la proposition par la Mairie aurait permis à la Poste de décider la fermeture définitive du bureau.

Informée de ce refus, l'entreprise a décidé de revoir ses horaires d'ouverture dès le début 2015 de la manière suivante :

Horaires actuels

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
–	9 h 30-12 h	9 h 30-12 h	9 h 30-12 h	9 h 30-12 h	9 h 30-12 h
14 h-16 h 30	14 h-16 h 30	14 h-16 h 30	14 h-16 h 30	14 h-16 h 30	–

Horaires envisagés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
–	9 h-12 h	–	9 h-12 h	9 h-12 h	–
–	13 h 30-16 h 30	–	13 h 30-17 h 30	13 h 30-17 h 30	–

Une telle concentration du service sur trois jours, la longue coupure du vendredi soir au mardi matin, la fermeture du samedi matin, plage évidemment fréquentée, ne peuvent que produire une nouvelle baisse de fréquentation qui servira demain à justifier une nouvelle réduction d'horaire. Face à cette attitude du groupe La Poste, la mobilisation de tous est indispensable. C'est pourquoi dans un premier temps nous vous invitons :

> à vous rendre au bureau de Saint-Ours pour lui réserver les opérations que vous effectuez.

> à vous rendre en mairie pour signer la pétition pour le maintien du service.

> à inciter vos proches et voisins à agir avec vous.

Ce n'est que par la mobilisation que nous pourrons maintenir un service postal de qualité à Saint-Ours-les-Roches !

École publique

Effectifs : 196 élèves

20 PS	Véronique Flandin
26 MS	Marcos Vinas
25 GS	Virginie Chatard
24 CP	Martine Daoudal
23 CE1	Peggy Monnet
26 CE2	Lionel Esbelin Blandine Chabrier
24 CP/CM1	Catherine Perrier Marie-Hélène Vialette
28 CM1/CM2	Michel Bourdier

Directeur : Lionel Esbelin (*décharge administrative : jeudi*)

Atsems en maternelle et garderie municipale : Cindy Clerc, Liliane Gallien, Danielle Pichon

Éducation musicale : Nicole Jacquemet

Anglais au CM : Andrew Farrar

EVS-AESH :
Pascale Champagnol et Amandine Leyrat

Services : Lucie Finck, Gisèle Planche

Cantine : Évelyne Barbecot, Sylvie Barghoux, Athéna Habe

Animateurs TAP : Patricia Brandely, Virginie Taillandier, Sonia Guillot.

Parents d'élèves élus au Conseil d'École

- **Indépendants :**

Sandrine Barbecot, Christophe Bony, Bénédicte Carel, Michel Chometon, Laurent Guigon (Suppléants : Patricia Ducrocq, Laetitia Gaby, Audrey Perget)

- **FCPE**

Cécile Arcoutel, Jean-Luc Mathieu, Nicolas Roy (Suppléants : Nathalie Battut, Évelyne Bossard, Véronique Do Couto)

Horaires de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 45 à 15 h 45
(accueil des élèves à partir de 8 h 20 et à partir de 13 h 35)

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
(accueil des élèves à partir de 8 h 20)

Téléphone élémentaire : **04 73 88 92 63**

Téléphone maternelle : **04 73 88 79 56**

- Garderie municipale : 7 h à 8 h 30 et 15 h 45 à 18 h 30 tous les jours d'école : 1,45 €

Téléphone garderie : **04 73 88 79 56**

Sorties et animations pédagogiques en 2013-2014

• **CM1 et CM2 :** dans le cadre du projet « ***L'eau et la qualité de l'eau*** » en partenariat avec L'École des Sciences de Châteauneuf-les-Bains et la Fondation *« Aubert et Duval » :*

> plusieurs sorties et animations à Châteauneuf et Les Ancizes :
> visite de la station d'épuration de Saint-Ours,
> visite de l'usine de traitement en eau potable de Saint-Ours
> visite de la galerie de captage de Louchadières

École publique

• **CM1 et CM2 :** voyage scolaire de deux jours dans l'Yonne, sur le chantier médiéval de Guédelon, avec atelier + visite des grottes préhistoriques d'Arcy-sur-Cure.

• **CE2 :** dans le cadre du projet « ***ville-campagne*** » (thème *l'alimentation*), en partenariat avec le Parc des Volcans d'Auvergne et le CPIE Clermont-Dômes :

> plusieurs animations sur l'année scolaire et deux journées de rencontres à Saint-Ours et Clermont) (correspondants : école Diderot à Clermont-Ferrand

> intervention de « La Ruche qui dit Oui »

> animations avec Jean-Yves Andant et l'atelier de cuisine à la cantine de l'école

> animation avec Cathy et Olivier Menut à la Boulangerie

• **CE2 :** journée au Musée de la Céramique à Lezoux avec parcours actif + visite guidée de l'exposition temporaire + atelier de moulage

• **CP et CE1 :** journée au parc animalier d'Ardes-sur-Couze

• **MS et GS :** Olympiades à Charbonnières-les-Varennes

• **PS et MS et GS :** journée à la ferme pédagogique de Jozerand

Divers

Les activités de **natation** ont lieu de septembre à décembre pour les enfants de CE1, à la piscine de Saint-Georges-de-Mons.

Les interventions de **soutien du RASED** auprès des enfants en difficulté sont assurées par Gérard Pradier une matinée par semaine.

Activités de **soutien auprès des enfants du voyage** : Fanny Grabia (lundi toute la journée) et Anne Maucotel (mardi après-midi et jeudi matin).

La municipalité a financé :

- le renouvellement du matériel sport et motricité pour 1 140 €
- le mobilier supplémentaire pour les classes pour 4 800 €
- les crédits de fonctionnement et de bibliothèque de l'école pour 8 400 €
- la subvention à l'association *École Ouverte* pour 3 400 € : budget de fonctionnement + participation aux sorties scolaires + participation au voyage scolaire
- l'achat d'un congélateur, d'un vidéoprojecteur mobile et un écran
- le remplacement de la citadelle sur la cour de maternelle
- la prise en charge des activités de natation pour 720 €.
- la prise en charge de l'éducation musicale pour 8 662 €

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire auront lieu de mars à mai. Téléphoner à l'école à partir du mois de mars pour prendre un rendez-vous. L'enfant est admis à la rentrée de septembre l'année de ses 3 ans (sous condition de propreté).

Mairie :

Au cours du 1er semestre de notre mandat, l'école a vu s'installer une nouvelle citadelle en remplacement de l'ancienne qui présentait des faiblesses dues à son âge et à l'utilisation intensive de nos petits.

Après les embouteillages de l'été … celui de la rentrée sur la nouvelle citadelle !

Du côté de la cantine, ce sont de grands changements qui se profilent avec une reprise de la gestion par la Mairie à compter du 1er novembre 2014. Quelques travaux seront effectués suite à des malfaçons qui datent de deux ans !

D'autre part, nous venons de recevoir une confirmation d'agrément dans le cadre ''*un fruit à l'école*'', cela nous permettra de distribuer aux enfants un fruit le matin à la récréation avec une aide à hauteur de 75 %.

Concernant les activités périscolaires, nous avons souhaité une cohésion dans les activités et avons décidé de choisir le thème du médiéval, qui réunira l'art plastique, le théâtre, autour du château… Et avons mis en place une école du cirque pour les plus grands, déclinée pour ce trimestre en ''*Graine de clown*'' pour les plus petits. Nous prévoyons pour les trimestres suivants une activité ''d'initiation au tir à l'arc''. Nous projetons aussi la mise en place d'une aide aux devoirs.

Une animatrice nous ayant quitté en début d'année scolaire, nous sommes en phase de recrutement pour une nouvelle personne, qui viendra renforcer l'équipe, plus particulièrement auprès des plus petits.

Exemple de réalisations effectuées par les enfants de l'école maternelle et primaire lors des activités périscolaires

affaires scolaires

Nous prévoyons, pour les enfants de CM2, une formation aux premiers secours avant leur départ pour le Collège. Cette formation sera financée par la Mairie, ainsi que l'ensemble des activités périscolaires.

Une salle de classe a été attribuée et organisée pour certaines activités, ce qui permet aux animatrices et aux enfants de pouvoir s'approprier un cadre agréable et rassurant.

La rentrée s'est bien passée, avec un effectif en légère baisse, et avec de notre part et de celle de l'équipe, une grande volonté de diffusion d'information.

M^me^ Dominique VAURILLON
Adjointe aux Affaires Scolaires

« Un fruit à l'école »

Pour la rentrée, il a été mis en place par la mairie une action *"un fruit à l'école"*, programme national du Ministère de l'Agriculture, qui a confié à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier l'évaluation des mesures d'accompagnement de ce programme.

Le CE2 de l'école de Saint-Ours est la classe partenaire de cette opération qui se déroulera en plusieurs temps. Les enfants ont renseigné une première vague d'enquête : questionnaire sur leurs habitudes alimentaires et un carnet représentatif d'une journée type de leurs consommations.

Dans un deuxième temps, l'école a reçu un ensemble pédagogique servant à animer des séances autours des fruits et légumes.

Une deuxième vague d'enquête est prévue vers mars/avril 2015 afin d'évaluer l'impact de la distribution régulière de fruits à la récré et de l'accompagnement pédagogique.

Centre Communal

- **Une structure de proximité, Établissement Public = personnalité juridique propre,** distinct de la Municipalité
- **S'adresse à tous les habitants de la commune :** de la petite enfance aux personnes âgées.
- **Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics**

Sa Mission : répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population :

- des familles,
- des jeunes,
- des personnes âgées,
- des personnes handicapées,
- des personnes en difficulté.

Son Rôle : Exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale à travers 3 fonctions :

> Établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale,

> Mise en œuvre d'une action sociale générale,

> Coordination.

À l'occasion de toute demande d'aide sociale ou d'aide médicale :

- Enquêtes sociales pour établir ou compléter le dossier,
- Obligation d'établir et transmettre le dossier à l'autorité compétente (indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

■ **Président :** Philippe COULON

■ **Conseiller délégué :** Jean-Luc MATHIEU

■ **Membres Conseillers élus :**
Marie-Andrée BERKES,
Anne TEIXEIRA DA MOTA,
Clément RODA

■ **Membres extérieurs :**
Joëlle BOURDAROT,
Catherine SOZEAU,
Joëlle TAILLARDAT,
Brigitte VEDRINE

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune :

- *Rapport annuel (besoins sociaux de la population)*
- *Interventions en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés de caractère social.*
- *Mise en œuvre, à cette occasion, des moyens ou des structures de concertation et de coordination.*
- *Interventions (prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature).*

d'Action Sociale (CCAS)

Permanence sociale

Depuis avril 2014, une permanence par les Assistantes Sociales de la circonscription a été mise en place à la Mairie de Saint-Ours-les-Roches **chaque troisième mardi de 9 h à 12 h.**

> Soit prendre rendez-vous au
04 73 64 53 60

> Soit écrire par mail :
ccas@saintourslesroches.fr

> Soit contact Mairie au
04 73 88 72 13

• ADSEA 63

www.adsea63.org
04 73 86 14 33

Le service de Prévention Riom et Volvic communautés est un dispositif qui s'adresse aux adolescents et à leurs familles en situation de fragilité personnelle, sociale, culturelle, économique avec un regard vigilant auprès des jeunes voyageurs (mandaté par le Conseil général : équipes de Travailleurs Sociaux).

Lendroit
10, avenue de Virlogeux
63200 Riom
Email : ***service@lendroit63.fr***
Site : **www.lendroit63.fr**

Une des actions du CCAS : le repas de nos Aînés

Samedi 4 octobre à midi, pas moins de 163 des Aîné(e)s de notre commune se sont retrouvés autour d'un repas gastronomique. Ce déjeuner dansant était animé par Félicien BRU, accordéoniste de talent (champion du monde 2007) dont la réputation dépasse nos frontières…

Chacune et chacun des convives a apprécié le menu proposé par M. Labonne, traiteur à Bromont-Lamothe et les plus motivés ont dansé jusqu'en début de soirée.

La mairie et l'équipe municipale se sont fait un point d'honneur à contacter nos aînés dans chaque village ; celles et ceux n'ayant pu se déplacer pour des raisons de mobilité, n'ont pas été oubliés puisque un ballotin de chocolats fins leur a été apporté.

Record de participation au repas de nos Aînés

Communauté de Communes VSV

Environnement

Le territoire de Volvic Sources et Volcans présente une surface forestière de 8 122 hectares, soit 42 % de sa surface. Ces forêts, très morcelées, nécessitent un regroupement pour une meilleure gestion. La création d'un SMGF intercommunal a été officialisée par arrêté préfectoral en octobre 2014, sous l'impulsion de la communauté de communes. Il s'agit d'une première en France, la gestion des forêts (aménagement, exploitation…) étant assurée d'ordinaire à échelle communale. La création du SMGF aura pour objectif d'améliorer et de faciliter la gestion sylvicole, économique et administrative des forêts. La gestion à échelle intercommunale présente de nombreux avantages : gestion simplifiée, économies lors de travaux, dynamisation de la sylviculture, etc. L'ONF assurera la mise en œuvre du plan de gestion sur 20 ans. Notre commune sera représentée par 15 délégués. Le premier comité syndical se réunira début 2015.

Habitat

Le Programme Communautaire en Faveur de l'Habitat (PCFH), mis en place par VSV, propose aux propriétaires différentes solutions de rénovation thermique, d'amélioration de leur logement ou d'adaptation à la perte de mobilité. Le PCFH prendra fin en juin 2015 et sera relayé par un Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat. Une étude pré-opérationnelle vient d'être engagée pour définir le nouveau dispositif et assurer la continuité de cette politique. Les nombreuses demandes de subventions témoignent du succès de cette opération, animée et accompagnée par le PACT Puy-de-Dôme.

Pour toute question ou pour savoir si vous êtes eligible aux aides financières
Contactez le pact Puy-de-Dôme

Florian TRAIT – Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie
129, avenue de la République
63028 CLERMONT-FD Cedex 2
04 73 42 30 80 • *puydedome@pact-habitat.org*

Le multi-accueil de Saint Ours-les-Roches a ouvert le 27 février 2014.

La structure est agréée pour 12 enfants de 10 semaines à 4 ans. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Les périodes de fermeture sont fixées en début d'année et sont affichées dans la crèche.

Le multi-accueil propose trois modes d'accueil :

- **Régulier** : répond à un besoin de garde pour des parents exerçant une activité professionnelle ou en formation ou en recherche d'emploi. La prise en charge des enfants s'effectue de façon régulière. Les parents établissent un contrat définissant les plages horaires qu'ils utiliseront. L'attribution des places se fait à partir de critères définis par les élus. Les inscriptions des familles habitant la communauté de communes Volvic Sources Volcans sont prioritaires.
- **Occasionnel :** répond à un besoin des familles désirant faire découvrir la vie en collectivité à leur enfant et ainsi permet à ces derniers de se consacrer à d'autres occupations.
- **Urgence :** parent rencontrant une difficulté de prise en charge de leur enfant de manière inattendue.

Crèche de Saint-Ours

L'équipe est composée

> 1 directrice infirmière puéricultrice , 1 adjointe : éducatrice de jeunes enfants,

> 2 auxiliaires de puériculture, 2 agents de crèche titulaires du CAP petite enfance, 1 agent d'entretien, titulaire du CAP petite enfance, 1 médecin référent.

Actuellement 25 familles utilisent le multi accueil soit 29 enfants accueillis au total. 14 familles habitent la commune de Saint-Ours, 4 Pulvérières et 1 Volvic. Des plages horaires encore libres ont pu être proposées à des habitants hors communauté de communes.

Le projet pédagogique des « petits oursons »

L'objectif de la structure est de répondre à des missions d'accueil du jeune enfant, en respectant l'individualité de chaque enfant, et ainsi l'accompagner et encourager son développement global et son bien être au sein d'une collectivité.

L'environnement est sécurisant et adapté aux besoins de chaque enfant. L'ensemble du personnel participe à l'éveil et à la socialisation des enfants en leur permettant de découvrir la vie en groupe.

La journée se définit par une alternance de jeux libres et d'activités dirigées. Des jeux libres, des coins jeux sont à leur disposition.

Les plus petits découvrent l'espace au fur et à mesure de leur développement. Les plus grands se voient proposer des activités telles que pâte à modeler, peinture, collage, chansons, histoires… en lien avec un thème choisi par l'équipe.

La structure souhaite la présence des parents en les invitant à des réunions d'information, des participations à des fêtes…

Le multi accueil travaille avec divers partenaires

Une psychologue intervient à la demande de l'équipe professionnelle et propose des analyses de pratique et formation ;

Un lien entre l'école maternelle de Saint-Ours et la structure facilite l'adaptation des enfants en âge de scolarisation.

Nous engageons chaque parent, quel que soit son besoin d'accueil, de prendre contact avec la directrice de la structure. Chaque demande sera étudiée avec soin.

Directrice du multi accueil
« les petits oursons » :
M^me^ Nelly Barbe
Tél. 04 73 79 75 35
creche-stours@vsv.fr

Travaux et restaurations

Travaux 2014

- Réfection du mur du cimetière de Saint-Ours
- Rénovation du beffroi de l'église des Roches *(voir article ci-contre)*
- Entretien des chemins, la mairie a travaillé avec des employés du CAT (centre d'aide par le travail) de Rochefort-Montagne qui a pour but l'insertion sociale et professionnelle par le travail.

Petit patrimoine rénové en 2014

- **Saint-Ours :**
  Restauration de la fontaine et de la chapelle notre dame des Cheires
- **Chausselle :**
  Restauration de la fontaine et du four
- **Les Roches :**
  Restauration de la fontaine et la stèle du Poilu (reconstruction de la main).
- **Corail :** Le four.

Les travaux de rénovation du petit patrimoine ont bénéficié du fonds de concours mis en place par la communauté de communes VSV en 2011 à hauteur de 50 % hors taxe du montant à charge de la commune.

Travaux prevus pour 2015

- Première tranche de l'assainissement des Fontêtes.
- Aménagement de La Courteix.
- Desserte du village du Bouchet.

Ces travaux sont conditionnés par l'attribution des subventions demandées.

Beffroi de l'église des Roches

L'église des Roches possède un clocher original de forme carrée qui s'élève en pointe supérieure de la toiture. Le beffroi — habitacle abritant les cloches au sein du clocher — ayant subi des dommages liés au temps qui passe, méritait une restauration, de même que toute la partie campanaire (cloches), tout en préservant l'authenticité patrimoniale d'origine.

Le beffroi, magnifique charpente à ossature chêne, est réalisé en fonction de la configuration de la chambre des cloches. Son rôle est précieux, car il évite tout dépassement d'amplitude lors de la mise en volée ; la souplesse du bois permet d'amortir et de préserver la maçonnerie. D'imposantes pièces de bois en chêne, tant par leur taille que par leur poids, ont été acheminées par la baie dominant la place grâce à un système de tyrolienne.

Avant leur passage, il a fallu réaliser l'indispensable scellement des piliers de pierre altérés eux aussi par les intempéries. Comment imaginer la progression de ces éléments à l'époque de la construction ? Les cloches au nombre de trois (différentes en taille et poids allant de 845, 350 et 190 kg) identiques dans leur composante (noble alliage de cuivre et étain donnant l'airain très dur, impitoyable au « *battant* » en acier doux) garantissent en revanche une sonnerie parfaite grâce aux lames obliques disposées dans la baie abat-son qui renvoient le son au sol et donnent ainsi une acoustique optimum.

Ces lames protègent le beffroi (charpente et cloches) du vent et de la pluie. Les cloches vibrent pour rendre hommage lors des cérémonies, mais aussi appellent à la gestion du temps si l'on songe à l'Angélus.

Un témoignage culturel de nos aïeux, population modeste et laborieuse ayant contribué à la réalisation de cette église d'où le devoir moral de conservation de ce patrimoine.

Bernadette Faure

Commémoration

La commémoration de la guerre 1914/18 est un indispensable devoir de mémoire. Il y a cent ans, l'Europe s'embrasait entrainant le monde dans une folie meurtrière.

Boucherie sans nom, la « Grande Guerre » comme on a coutume de l'appeler fit en effet 1,3 million de victimes françaises blessées ou tuées sous la mitraille sur les champs de bataille. Ces faits et ces chiffres, nous nous devons de les remémorer et de les transmettre : notamment à la jeunesse, elle qui vit dans une Europe en paix depuis soixante-dix ans, jeunesse qui peut s'interroger sur le pourquoi de ces massacres.

L'écho de la Grande guerre doit résonner encore dans la mémoire collective. Les mots ou bribes de lettres de Poilus arrachés à l'enfer de Verdun (où sont allés combattre tous les régiments français), peut-être un grand-père un oncle ou un arrière-grand-père, sont le témoignage de la peur, l'horreur et l'humilité des combattants jetés dans la fournaise. En effet, comment imaginer la vie quotidienne des poilus, leur souffrance permanente et les sacrifices consentis.

Le champ de bataille devient vite un océan de boue et les tranchées mêlent corps en décomposition, décombres de matériel et de détritus. La boue envahit tout ! Nourriture, vêtements, matériel et armes, leur faisant dire qu'ils sont des hommes *« debout, de boue »* sous un véritable déluge de fer et de feu. Le nom de poilus leur est attribué d'ailleurs à cause de leurs barbes et moustaches. La toilette est un luxe inaccessible, mais pas seulement : « *poilus* » pour traduire leur acharnement, leur lucidité, malgré des visages creusés, des yeux hantés et des regards torturés.

Durant 10 mois, de février à décembre, les pertes humaines s'élèvent à 700 000 hommes, tués ou disparus par fait de guerre, non retrouvés.

Sur notre commune de Saint-Ours, on dénombre 98 *Morts pour la France.* Les familles réclament leurs corps ; ils seront

de la guerre 1914/1918

rapatriés dans leurs villages d'origine pour y être inhumés près de leurs ancêtres. Bientôt s'élèvera dans chaque commune le monument aux morts où s'inscriront aussi les noms des disparus *« morts pour la patrie »*.

Nombreux seront ceux qui n'auront qu'une petite croix blanche en bois dans les nombreux cimetières de la Meuse. Ils seront aussi trop nombreux les blessés et ceux revenant souvent atrocement mutilés : 20 000 *« gueules cassées »*

À Beauregard, trois frères Chaput ont eu des destinées différentes : Michel tué à Verdun, Jacques blessé décédé après l'armistice et le troisième rescapé de l'enfer. Ils écrivaient à leurs trois sœurs : *« ne pleurez pas petites sœurs chéries, courage, nous allons mourir pour la patrie »*. L'un d'eux a laissé des notes sur un carnet : *« c'est triste à voir dans quel état va tomber cette France »*, ou alors autre témoignage : *« Mourir, peut-être est-ce finalement la solution, la délivrance de la peur, du froid, de la vermine qui nous ronge, des rats qui nous dévorent pendant notre sommeil »* (janvier 1916). Pourtant, comme si l'histoire, n'avait pas servi de leçon, moins de trente ans après on sombrait à nouveau.

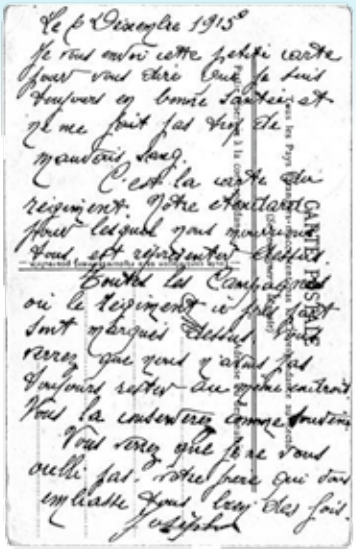

Décor d'apocalypse, hommes ramenés à l'état de bêtes traquées. Comment comprendre et même admettre que les poilus aient pu tenir dans de telles conditions, subir leur sort et défendre leur mère patrie ?

Alors dans le petit bleuet de France, insigne commémorative (comme leur uniforme bleu horizon) imaginons un visage d'homme valeureux et glorieux que nous devons voir comme un héros : remplissons notre devoir de mémoire et, ne sombrons pas dans l'oubli.

Bernadette Faure

Les interventions

Années	Nombres interventions
2000	51
2001	68
2002	126
2003	127
2004	128
2005	136
2006	138
2007	160
2008	180
2009	174
2010	167
2011	186
2012	230
2013	265

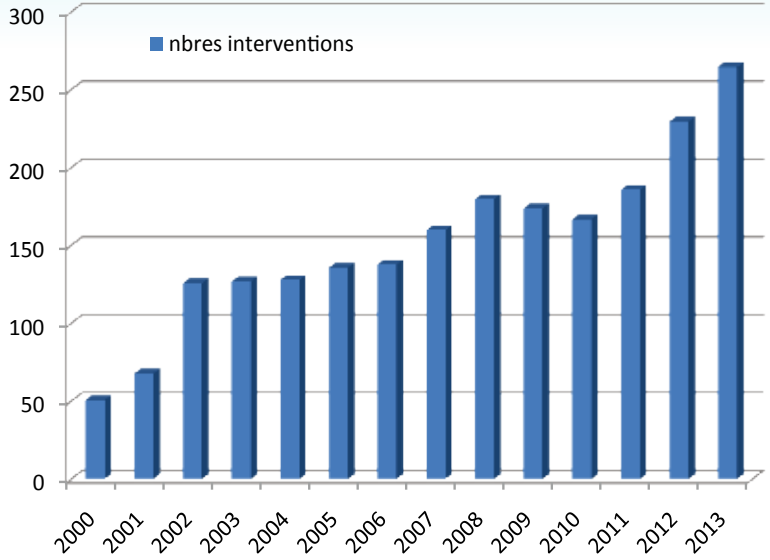

Risques particuliers

> Proximité de l'autoroute A89 et de grands axes routiers (D943 et D943b)

> Sites touristiques

> Sites industriels

Les personnels

L'effectif du CIS de Saint-Ours-les-Roches est de 32 personnes, dont :

7 femmes.

1 arrivé sur mutation : Serge Jover

2 incorporations : Émilie Siarri et Émilie Lous

Les engins du centre d'intervention

1 VASV : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victime

1 FPTL : fourgon Pompe Tonne Leger

1 CCIM : Camion-Citerne Incendie Mousse

1 CID : Camionnette Interventions Diverses

1 VL : Véhicule Leger

1 MPR : Moto Pompe Remorquable

Le centre de Saint-Ours remercie les ETS Échalier pour la disponibilité accordée à leurs personnels sapeurs-pompiers durant toute la journée.

Pompiers

Les sapeurs-pompiers de Saint-Ours vous accompagneront sans aucune mesure durant l'année 2015

Amicale

L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Ours remercie l'ensemble de la population pour l'accueil lors des passages des calendriers.

Composition du bureau

Président :
Vincent Mallepertus

Vices-Présidents :
Guillaume Labonne et Dominique Reymond

Trésoriers :
André Cercy

Vices Trésoriers :
Didier Égoux et Manuel Castro

Secrétaire :
Michel Ouvry

Vices secrétaires :
Marjorie Reymond et Fernand Novais

Candidature à l'UNESCO

L'événement marquant 2014, c'est la décision du 38e Comité du patrimoine mondial de Doha

Au terme d'un long débat scientifique et diplomatique, la candidature a franchi une étape majeure en juin 2014, puisque le Comité du patrimoine mondial a reconnu la valeur universelle exceptionnelle du site Chaîne des Puys – faille de Limagne lors de sa 38e session.

En dépit d'un rapport négatif de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), treize des vingt-et-un membres du Comité ont ainsi **reconnu les erreurs et omissions du rapport et opté pour le renvoi.** Cette décision acte que le site possède les caractéristiques nécessaires pour figurer sur la liste du patrimoine mondial.

Le dossier sera ainsi réexaminé d'ici à juin 2017, le temps d'apporter des précisions scientifiques et de mettre en œuvre les actions de gestion jugées nécessaires.

Deux grands rassemblements au Puy de Dôme : le 8 juin et le 27 septembre 2014. Deux événements d'envergure ont été organisés en soutien à la candidature : la chaîne humaine au sommet du Puy de Dôme, qui a eu lieu avant le Comité de Doha et la descente aux flambeaux des pentes du volcan dans le cadre du rassemblement de montgolfières à l'automne. Au total, vous êtes près de 2000 à vous être mobilisés pour la candidature et à avoir fait de ces événements un grand succès, offrant à la candidature une visibilité régionale et nationale. Merci à tous !

À noter également cette année, le renouvellement du label ***Grand Site de France*** du Puy de Dôme pour la période 2014-2020, récompensant ainsi les aménagements réalisés depuis 2004 par le Conseil général sur le célèbre volcan. La mise en œuvre d'actions de gestion : aménagement des puys et des cheminements En 2014, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) ont réalisé plusieurs missions d'aménagement et de préservation des volcans de la Chaîne des Puys :

Candidature officielle de la France à l'UNESCO
www.chainedespuys-failledelimagne.com

Rétrospective 2014

- **Puy de Combegrasse** *(travaux menés par le Syndicat Mixte de gestion forestière d'Aydat)* **:** action expérimentale pour la réouverture d'un puy avec la mise en estive du volcan qui accueillera, dès 2015, les premiers moutons. Des travaux ont été réalisés pour créer la nouvelle surface de pâture ;
- **Puy du Pariou** *(action menée par le PNRVA et le CG63)* : opération d'aménagement pour délimiter les cheminements du sommet du Pariou. De nombreux volontaires ont prêté main forte pour transporter les piquets au sommet du volcan ;
- **Chemin des chèvres** *(travaux réalisés par le PNRVA)* : déplacement du cheminement et construction d'un nouvel escalier afin qu'il retrouve son emplacement initial (sur cadastre). Objectif : lutter contre l'érosion du cheminement ;
- **Puy de Vichatel** *(travaux réalisés par le PNRVA avec le soutien financier de la fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne)* : travaux d'aménagement pour dégager le chemin d'accès au sommet et améliorer la visibilité du cratère.

ADIL 63

ADIL 63

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant : l'ADIL 63 Espace INFO ÉNERGIE à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Renseignements :

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes (tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, sauf le lundi matin).

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT :** Annexe de la Mairie - Tél. **04 73 82 07 60.** Le 4e mercredi de chaque mois, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- **COURNON :** Maison des Citoyens – 15, impasse des Dômes – Tél. **04 63 66 22 66**. Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **ISSOIRE :** Centre Social de la CAF – 15, rue du Mas - Tél. **04 73 89 17 24**. Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **RIOM :** Mairie annexe – 5, mail Jost Pasquier - Tél. **04 73 33 71 18.** Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **THIERS :** 12, rue Barante – Tél. **04 73 80 90 07**. Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14 h à 17 h.

ADIL 63 / Espace INFO ÉNERGIE
129, av. de la République 63100 Clermont-Fd
Tél. 04 73 42 30 75 – Fax : 04 73 42 30 78
contact@adil63.org **-** *Site :* ***www.adil63.org***

SICTOM Pontgibaud

Reprise en régie de la collecte

Depuis le 1er janvier 2014, la collecte des ordures ménagères est effectuée en régie par des agents du SICTOM. Ces ordures ménagères transitent ensuite par le centre de transfert du VALTOM situé sur la commune de Saint-Ours-les-Roches au lieu-dit « Le Vauriat », avant d'être acheminés au pôle de traitement VERNEA, à Clermont-Ferrand.

Rappel sur le tri des déchets

SICTOM

Grâce aux efforts des usagers du SICTOM, ce ne sont pas moins de 1300 tonnes d'emballages qui ont été collectées en 2014, ce qui représente une progression d'environ 6 %. Cependant, les erreurs de tri dans les bacs à couvercles jaunes ou colonnes de tri des emballages représentent encore environ 16 % : vêtements, films et bâches plastiques… Et cette année il a même été retrouvé une biche ! Il est important de respecter les consignes de tri apposées sur les conteneurs afin de ne pas mettre en danger et surtout de respecter le travail des agents

présents sur la chaîne de tri, mais aussi de limiter des doubles coûts de traitement.

Mauvais élève : le verre !

Près de 400 tonnes de verre sont encore collectées dans les ordures ménagères chaque année. Cela représente un coût non négligeable qui pourrait être évité car le tri de cette matière est facile et il se recycle à l'infini ! Le SICTOM va développer des actions sur cette collecte pour l'année 2015.

Mais le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

Aussi, le SICTOM continue ses actions dans le cadre de son Programme Local de Prévention. En 2014, treize bornes textiles *EMMAÜS* ont été installées sur le territoire en plus des cinq bornes ***LE RELAIS*** déjà existantes ; leur localisation :

www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr

Ces déchets textiles pourront avoir une seconde vie, car ils peuvent être réutilisés en l'état ou pour la grande majorité utilisés en isolant thermique ou en chiffons d'essuyage. Pour vos déchets verts de vos jardins, pensez à les utiliser sur place, ce sont des vraies ressources pour votre jardin.

Vos feuilles peuvent être utilisées en paillage dans votre potager, elles apporteront

Pontaumur

de la matière carbonée, nécessaire au développement des plantes. Pour connaître d'autres méthodes pour réduire vos apports en déchèterie et diminuer l'utilisation de produits chimique, le SICTOM a lancé cette année des ateliers sur le jardinage au naturel. Le SICTOM recrute des jardiniers volontaires qui voudraient expérimentés un jardin zéro déchèterie. Pour les volontaires, un bilan en début et fin d'année de votre jardin sera réalisé par un professionnel ; des méthodes, sous forme d'ateliers, vous seront présentées dans l'année pour utiliser un maximum ces déchets verts. Si vous êtes intéressé par cette démarche, veuillez contacter le SICTOM au **04 73 73 16 83** ou à l'adresse :

preventionsictompontaumur-pontgibaud@orange.fr

Vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, reste de repas, marc de café…) peuvent être également compostés. Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur, une campagne de distribution aura lieu au printemps 2015 : à suivre !

DEMANDEZ VOTRE AUTOCOLLANT STOP PUB !

(Disponible gratuitement dans votre mairie ou au SICTOM)

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service public GRATUIT, destiné à TOUS.

Les enfants du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) sont accueillis les lundis matin. Pour les enfants de l'école, l'accueil se fait les mercredis matin et jeudis après-midi.

Le renouvellement des collections est assuré par la bibliothèque départementale du Puy-de-Dôme (BDP). En complément, des ouvrages destinés aux enfants sont achetés par la municipalité.

Des activités sont proposées

> Prêts de ***« Raconte tapis »*** pour les enfants de 3 à 7 ans

> Organisation, cette année, de deux **après-midi de jeux de société pour adultes et enfants** avec entrée GRATUITE.

L'animation, par les quatre bénévoles en partenariat avec la BDP et le conseil général, fût très appréciée.

Les horaires d'ouverture au public

Lundi	9 h à 12 h
Jeudi	13 h 30 à 18 h
Samedi (1er et 3e du mois)	10 h à 12 h

Tous nos remerciements aux généreux donateurs.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme MONNET

04 73 88 78 07

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Ours reprend avec un nouveau bureau :

Président : M. CORGNAC
Vice Présidente : Mme GRIGOLO Lucille
Trésorière : Mme BRUNEL Claudine
Trésorière Adjointe : Mme EGOUX Fernande
Secrétaire : Mme BERNARD Françoise.

Le comité souhaite organiser le défilé des chars comme les années précédentes.
Pour plus de renseignements sur les préparatifs de ces festivités, vous pouvez contacter :
M. Corgnac au **06 46 36 10 55** ou **04 73 88 97 87.**

Association des Parents d'Élèves

Cette année, c'est avec un nouveau bureau que l'association des parents d'élèves est repartie. Nous tenions à remercier Valérie, qui occupait le poste de trésorière depuis quelques années maintenant.

Composition du bureau

Présidente : Mme Barbecot Sandrine
Vice Présidente : Mme Ducrocq Patricia
Trésorière : Mme Allain Sandrine
Vice Trésorière : Mme Miat Mélanie
Secrétaire : Mme Vernay Cécile
Vice Secrétaire : Mme Caille Maryline
Membre actif : Mme Pailloux Marie

Les manifestations proposées par l'APE ont pour but de participer financièrement aux sorties scolaires, d'organiser le passage du Père Noël et d'offrir aux élèves de l'école des moments récréatifs.

L'année dernière, le Père Noël est venu à l'école les bras chargés de cadeaux pour chaque classe et les enfants ont pu partager le goûter de noël avec leur professeur. Puis, les enfants aidés par les membres de l'association *« Ré-création »* ont confectionné une boule de noël avant de pouvoir présenter leur spectacle de fin d'année sous la tutelle des animatrices des activités périscolaires. Une journée bien remplie pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. En fin d'année, chaque enfant a participé à une sortie scolaire. Tous les enfants de la maternelle ont pu admirer les animaux de la ferme, les CP-CE1 ont été au zoo d'Ardes sur Couze, les CE2 ont participé à des rencontres *« ville/campagne »* et ont visité le musée de la Céramique à Lezoux et CM1-CM2 sont partis visiter le château de Guédelon.

Cette année, le Père Noël est passé le jeudi 11 décembre à l'école (faute de disponibilité de salle, il n'y a pas eu de spectacle). Nous proposerons par la suite :

- **31 janvier 2015 à 20 h 30** une représentation théâtrale avec le Club des Roches à la salle polyvalente,
- **7 février 2015 :** une journée sur le thème du carnaval,
- **21 Mars 2015 :** une chasse à l'œuf,
- **14 Juin 2015 :** la kermesse de fin d'année.

Comme chaque année, nous avons besoin d'un maximum de parents volontaires lors des manifestations. Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions en nous rejoignant sur notre page *Facebook* ou notre blog :

apesaintours.blogspot.fr.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 !

Comité de jumelage

Le comité de jumelage PSV, Cisternes-la-Forêt, Pulvérières, Mazayes Saint-Ours-les-Roches existe depuis 14 ans.

Des rencontres annuelles ont permis de créer des relations intergénérationnelles entre les populations de Czarna Dabrowka et notre territoire.

Des activités multiples : découverte de la Pologne et de pays européens, visites des institutions européennes, rencontres de jeunes, de footballeurs, de groupes folkloriques, échanges culinaires… permettent de créer des relations enrichissantes et une ouverture sur l'Europe.

Cette année, l'objectif du comité était de commémorer le centenaire de la guerre de 14/18 avec nos amis Polonais et surtout, face à cela, d'insister sur l'importance de maintenir la paix.

Différentes manifestations ont eu lieu dans les communes du canton et en particulier un grand quiz à Saint-Ours-les-Roches. Des collégiens et des adultes ont eu à répondre à 50 et 70 questions sur la guerre de 14-18 et la Construction européenne. Pendant la correction des épreuves, les élèves de la classe de CM de Saint-Ours-les-Roches ont chanté et l'Atelier *Gibaldipontin* a présenté un spectacle de danses , chants et lu des lettres des poilus, accompagnés par les musiciens de l'école de musique PSV. La soirée s'est terminée par la lecture à deux voix (une élève de CM2 et un membre de l'UNC : M Bouttier) d'un texte de V. Hugo (congrès sur la paix 21 août 1849)

Les gagnants du quiz se sont particulièrement distingués à Saint-Ours-les-Roches :

1er prix adulte : Ponsot Rémy
1er prix jeune : Teixeira Allan

Notre comité de jumelage est ouvert à tous. Les personnes intéressées peuvent contacter Marie-Jo Pourtier : **04 73 88 93 96**

Chœur Saint-Benoît des Puys

L'association « ***Chœur Saint-Benoît des Puys*** » recrute des voix de femmes, hommes et enfants **pour partager le plaisir de chanter** et fournir à ses membres l'expérience du chant et encourage leur développement personnel à travers les activités du chœur. Les connaissances musicales sont bienvenues mais pas obligatoires.

C'est un chœur amateur, liturgique et profane. Le répertoire abordé sera essentiellement celui de la musique classique, de différentes époques, sacrée ou profane, classique, lyrique, opéra ou opérette, grégorien. Les chants seront polyphoniques (à plusieurs voix) ou à l'unisson. Catherine de Marnhac, chef de chœur et cantatrice, mettra aussi l'accent sur la qualité et le soin de la voix chantée. L'accompagnement musical est assuré par le jeune organiste Axel de Marnhac, titulaire de l'orgue de Pontaumur.

Le Chœur Saint-Benoît des Puys se donne deux axes

- **Fonction liturgique pour les grandes fêtes et occasions particulières de la paroisse** ou offices des fêtes nationales de commémorations militaires
- **Participation à des concerts (fête de la musique…), avec un répertoire plus profane.**

Informations

- **Répétitions régulières :**

Samedi de 10 h 15 à 11 h 30
Salle A. Frank, mairie de Saint-Ours

- **Cotisation annuelle :**

30 € (adultes) – GRATUIT (enfants)

csbdp@orange.fr • **04 73 88 32 09**

Facebook :
facebook.com/choeursaintbenoitdespuys

Concerts 2015

Concert Fête de la Musique :
Dimanche 21 juin 2015, 17 h
à l'église des Roches.

C. de Marnhac

Association des Conscrits de Saint-Ours

Qui sommes-nous?

Nous sommes des jeunes issus de la commune âgés de 17 et 18 ans. Nous organisons des événements tout au long de l'année. Les recettes de ces événements nous permettront de financer un voyage.

Les événements à venir

- **14 mars 2015 :** concours de Belote
- **24 mai 2015 :** stand des Conscrits lors de la traditionnelle brocante
- **à partir de mars :** tournées dans les villages
- **25 juillet 2015 :** fête Patronale (bal des conscrits)
- **28 novembre 2015 :** bal de passation

Nous remercions l'ensemble des participants du concours de belote ainsi que les habitants de la commune qui nous ont très bien accueilli lors des passages dans les villages et qui sont venus nombreux lors de la fête Patronale ! Nous tenons également à remercier la municipalité. Nous espérons que vous serez là pour nos futurs événements.

Les Conscrits de Saint-Ours

* * * * *

Association Saint-Ours Danses Plaisir

Saint-Ours Danses Plaisir maintient le cap, et voit ses effectifs augmenter d'année en année.

Les cours de danse modern' jazz de Yohann Sebileau rencontrent un vif succès. Nous en sommes maintenant à 6 heures de cours tous les mercredis.

Les jeudis soirs, les fidèles des cours de danses de salon, quant à eux, ont vu leur groupe se renforcer de « *petits nouveaux* » et continuent de se perfectionner, entre autres, au rock et à la salsa, grâce à leur professeur Stéphane Lioret.

Nos prochaines manifestations

Février 2015 :
spectacle à la Maison de retraite de Pontgibaud, pour les résidents et leurs proches
20 juin 2015 : gala de fin d'année

Pour tous renseignements

Brigitte Merle (**06 98 70 59 09**) Nathalie Sauvage (**06 32 42 49 94**)

Club des Puys

Lors de sa deuxième rencontre du mois de novembre, le club des Puys a tenu son Assemblée Générale.

Après avoir présenté les bilans moral et financier positifs, et donc adoptés à l'unanimité, l'assistance a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Créée en 2001, et présidée durant ces 13 années par Georges Barrier, cette association constituée d'une trentaine de membres, se retrouve tous les 2e et 4e jeudis du mois, à 14 h, à la salle polyvalente. Durant ces après midis conviviaux, les activités proposées passent des jeux de cartes, au scrabble, sans oublier les dominos. Et pour agrémenter ces pauses de retrouvailles, les aînés dégustent gâteaux, brioches et autres gourmandises accompagnées de café, tisane, thé. Noël, les rois, etc, sont aussi des occasions d'améliorer le goûter avec les spécialités de saison (bûche, galette…). Ces temps de rencontre permettent à chacun de prendre et donner des nouvelles des uns et des autres, de marquer la nécessité de sortir du quotidien en occupant utilement son temps libre et ses loisirs.

Le club souhaiterait voir son cercle s'élargir avec la venue de nouveaux membres dont la présence maintiendrait, voir augmenterait le groupe. Même si la plupart des adhérents de la première heure sont restés fidèles, il faut constater que le nombre stagne, voir diminue. De plus, du sang neuf pourrait ainsi apporter du dynamisme et proposer des actions plus variées. Pour intégrer le groupe, aucune condition n'est exigée, sauf d'être libre les jours de rencontre.

Ursiniennes et Ursiniens, si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Composition du Bureau

- **Présidente :** Marie-Paule Leyrit
- **Vice présidente :** Lucette Barbecot
- **Président d'honneur :** Georges Barrier
- **Trésorière :** Andrée Hervet
- **Vice trésorière :** Jeanine Sahut -
- **Secrétaire :** Françoise Germanand
- **Vice secrétaire :** Yvette Barbecot.

Renseignements et contact

Auprès de la présidente au **04 73 88 72 55**

Cotisation annuelle de 20 €.

Club des Roches

Atelier théâtral des jeunes

Une vingtaine de jeunes participent aux séances qui ont lieu à Pontgibaud les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 . Fin juin ils ont présenté un spectacle devant un public nombreux. Actuellement un nouveau spectacle est en préparation.

Atelier théâtral adultes

Nouvelle comédie « Pique-nique en ville » Imaginez la tête d'un avocat parisien découvrant un couple extravagant en train de pique-niquer dans son salon. Il est fort embarrassé et le sera davantage quand il comprendra que tout ceci n'est que la conséquence de ses pique-niques dominicaux et en galante compagnie dans une propriété privée. Comment arranger l'affaire avec son épouse ignorante et jalouse ? Un troublant jeu de cache-cache commence alors, qui se complique encore par le fait d'un ami volage (lui aussi !) et d'une petite bonne légère et provocante...

Après un an de répétitions les premières représentations ont eu lieu en septembre à Saint-Ours-les-Roches, puis Pontgibaud, Verneugheol. La mise en scène est de Danielle Godard. Une douzaine de représentations seront effectuées, le 17 janvier à Orcines, le 24 janvier à Chapdes, le 31 janvier à Saint-Ours-les-Roches…

Nuits des contes

Comme chaque année, vous avez été nombreux à assister aux deux soirées proposées. Pour la première soirée, le cirque de Cournon a illuminé le chemin des Cheires et beaucoup d'enfants s'étaient déguisés en sorcières ou diables.

La seconde nuit a malheureusement été écourtée par un violent orage et on n'a pu découvrir que quelques minutes du spectacle proposé par la troupe de Saint-Éloy-les-Mines.

En 2015 nous devrions accueillir à nouveau le cirque de Cournon.

Nous remercions les conteuses qui chaque année viennent animer gratuitement ces soirées.

Repas du village des Roches

Il affichait complet cette année avec plus de 150 convives, et c'est toujours avec plaisir que nous allumons le four des Roches pour préparer le repas.

Réveillon St Sylvestre

Il est complet également avec 150 inscrits. À noter que l'association organisera également celui de 2015.

Association Ré'Création

Notre association récréation se réunit tous les samedis de 14 h à 17 h à l'ancienne école des Roches, elle a pour objectif de nous divertir, d'apprendre et de passer un agréable moment autour des loisirs créatifs divers et variés. Ainsi, tout au long de l'année, nous travaillons la peinture (sur bois, porcelaine, soie, tissus…), le cartonnage, l'encadrement, la confection de bijoux en perles, la manipulation du papier crépon pour créer des fleurs, de la broderie et de la couture. Tout ceci grâce au savoir de personnes compétentes extérieures ou internes à l'association.

Cependant le planning n'est pas fixe, il évolue chaque année selon les désirs de chacun, afin que tous les adhérents puissent s'épanouir. Nous clôturons l'année en organisant un marché artisanal réunissant plusieurs artisans, et c'est à cette occasion que nous exposons et vendons nos créations. Cette année, nous vous attendons le dimanche 25 avril 2015 à la salle polyvalente. N'hésitez pas à contacter un membre du bureau si une question vous interpelle, si vous souhaitez nous rejoindre…

Au nom de l'association nous tenons à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Composition du Bureau

- **Présidente :** Sylvie Rossignol
- **Vice Présidente :** Florence Rossignol
- **Trésorière :** Chantal Bagnard
- **Secrétaire :** Émilie Challier
- **Secrétaire adjointe :** Annick Mesonero
- **Trésorière adjointe :** Corinne Barbecot

En ce dimanche de Pentecôte 2014, et comme tous les ans, les adhérents du Club Multicollections de Saint-Ours avaient invité les visiteurs à venir découvrir les stands installés à la salle polyvalente.

Avec de nouveau le concours amical du Club Auvergne Collections, cette exposition a été un succès par le nombre d'exposants et de visiteurs intéressés par les objets collectés par les passionnés que sont les collectionneurs.

Les plus jeunes visiteurs ont été particulièrement intéressés par les marottes. Ces petites marionnettes, très colorées représentent des héros de contes ou de dessins animés, sont montées sur un bâton et se replient dans un cornet où elles disparaissent presque entièrement.

Club Multicollections

Sur le stand voisin, toute une ribambelle de peluches animées du célèbre lapin rose, héros publicitaire d'une marque de piles mondialement connue, attirait également le regard des enfants – et des adultes surpris que l'animal puisse aussi skier, boxer, conduire...

Encore pour les plus jeunes, une vaste collection de sujets tout juste éclos d'œufs en chocolat

fort prisés des gourmands et dont la diversité semble sans limite. Plus loin des carafes anciennes, des boîtes de gâteaux décorées, des capsules de champagne, des pin's, des magnets, des porte-clés, des poupées en porcelaine ou des thermomètres anciens retenaient également l'attention.

Plus pédagogiques et rares, deux collections se complétaient pour expliquer ce qu'étaient le repassage et la mouture du café à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle. En ce qui concerne les fers à repasser, on passait du petit format de quelques centaines de grammes à des blocs de métal de plusieurs kilos qui devaient donner une musculature impressionnante aux ouvrières qui les manipulaient.

Quant aux moulins à café, la multiplicité de leurs formes et de leur matière a surpris plus d'un curieux. Les tout jeunes ont d'ailleurs pu s'exercer à moudre les grains à l'ancienne et se rendre compte de la différence entre l'exercice physique de la mouture manuelle et l'introduction d'une dosette métallique dans une machine à café par un play-boy dans une célèbre publicité.

Bref ce fut une belle et agréable journée, appréciée de tous, exposants et visiteurs.

Le Club Multicollections réitère son appel à de nouveaux adhérents pour qu'ils dévoilent leurs trésors lors d'une prochaine exposition en 2015, le meilleur accueil leur sera réservé.

Un grand merci à la municipalité pour son indéfectible soutien amical et aux membres du Club Auvergne Collections pour leur sympathique et constructive participation.

Renseignements

04 73 88 97 87
04 73 88 95 01
04 73 97 99 76.

EHPAD : maison d'accueil de Saint-Ours

Bénéficiant d'un environnement d'exception depuis 1993 sur la commune de Saint-Ours-les-Roches, la Maison d'Accueil Les Roches propose un accueil personnalisé et privilégié à nos 53 résidents, personnes seules et en couple.

Nos résidents sont accompagnés au quotidien par une équipe médicale pluridisciplinaire, composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordonnatrice (pour le service des soins, en relation avec les familles), d'infirmiers, d'une psychologue, d'aides-soignantes et d'aides médico-psychologiques.

L'esprit de convivialité qui règne et l'ouverture de La Maison d'Accueil sur l'extérieur maintiennent le lien familial et social des personnes âgées résidentes.

En effet, début septembre 2014, la « *fête de la rentrée* » a réuni autour des résidents et du personnel : les familles et amis, les intervenants extérieurs et invités de la commune, soit 140 personnes présentes pour pousser la chansonnette.

Chaque mois, les bougies d'anniversaire sont soufflées au rythme d'une animation festive(cabaret, groupe folklorique, magiciens…) et chaque jour sont proposés des activités diverses et variées : ateliers mémoire, quizz jeux, gymnastique douce avec des professionnels, chiens visiteurs…

Les portes de La Maison d'Accueil sont ouvertes avec plaisir aux Ursiniens, pour une visite ou un séjour.

Le Joyeux Cochonnet

En cette année 2014, le club de pétanque a vu son nombre de licenciés se maintenir avec 31 joueurs.

Grâce à cela, nous avons pu inscrire pour la 2e année consécutive, deux équipes en championnat des clubs. Les résultats obtenus récompensent l'assiduité des joueurs avec une accession au niveau supérieur pour une équipe et le maintien à son niveau pour la deuxième.

Le comité de pétanque du Puy-de-Dôme avait fait confiance a notre club pour l'organisation de deux événements majeurs de la saison :

- éliminatoires doublettes masculines et féminines (sélection pour les France)
- préliminaire triplette du secteur des bruyères

Grâce à une grande affluence et la présence de nombreux bénévoles ces manifestations ont été une réussite pour notre club.

Deux concours officiels et le traditionnel concours de la fête patronale ont aussi prouvé que ces manifestations restent des rendez vous attendus par les amateurs de pétanque licenciés ou non.

N'oublions pas aussi l'organisation de notre brocante qui année après année s'inscrit comme l'un des rendez vous incontournable de notre commune.

Quelques mots pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour voir leur club continuer à participer à la vie associative de la commune.

Un grand merci aussi à notre mairie pour son aide incontournable pour la réussite de tous ces événements.

Après notre assemblée générale de fin d'année, l'ancien bureau étant démissionnaire, le bureau pour l'année 2015 est ainsi constitué :

- **Président :** Chalus Yvan
- **Vice président :** Roda Patrick
- **Trésorier :** Brunel Roger
- **Vice Trésorier :** Kloster Antoine
- **Secrétaire :** Kloster Yann
- **Vice Secrétaire :** Arrieta Francois

Nos rendez-vous pour 2015

24 mai : La brocante

11 Juillet : La première édition des 12 heures de pétanque

25 juillet : Le traditionnel concours de la fête *(ce concours sera l'occasion de remettre à l'équipe gagnante un challenge en souvenir de notre ami Jacques Chaput)*

4 août : Concours départemental officiel en doublette

Renseignements

yvan.chalus@orange.fr
Tél. **06 22 40 17 93**

A.S. Saint-Ours (Football)

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaiterais tout d'abord, remercier chaleureusement tous les dirigeants bénévoles, éducateurs, arbitres, parents… qui œuvrent pour satisfaire la passion de nos licenciés. Chaque semaine, chaque week-end, je sollicite certaines ou certains pour différentes tâches et il est très rare qu'ils les laissent inachevées.

Cette année, je vis ma deuxième année de présidence de l'association. La confiance qui m'a été faite me touche beaucoup. Le partage et l'implication de tous ceux que je rencontre renforcent ma conviction qu'ensemble et dans un esprit solidaire, nous pourrons faire de belles choses. Le plus important à mes yeux est l'ambiance qui règne au sein de cette association; en effet, dans un club comme le nôtre, il est indispensable de maintenir une entente amicale et respectueuse car celui-ci n'a pour but que de se divertir.

Pour cette saison 2014/2015, l'association compte encore plus de 100 licenciés répartis dans cinq catégories d'âge encadrées essentiellement par des joueurs jouant ou ayant joué à l'ASSO. Nos plus petits footballeurs, grands de leurs 7 ans maximum, sont encadrés par Sébastien Caille, Ludovic Sioly et Laurent Caillot. Je les remercie énormément car ils font preuve de beaucoup de patience et ont la grande responsabilité de donner à tous ces jeunes le goût du football.

Ensuite, un nouveau binôme composé de Philippe Gomes et Guillaume Flament s'occupe des U8 /U9 et Nicolas Pourtier puis Marcel Gomes des U10/U11. Un grand bravo à eux qui effectuent un travail sérieux et très constructif pour l'avenir footballistique de ces enfants. Enfin, je suis très fier d'avoir mis en place il y a deux ans une entente avec le club de Charbonnières Paugnat pour les U12/U13 encadrée par Fondras Cyril ; je le félicite pour l'énergie qu'il déploie.

Enfin, deux équipes séniors sont engagées cette année ; la première, évoluant en promotion est entrainée par deux nouveaux coachs que sont Alexandre Saurel et Yannick Ouvry ; j'ai vraiment souhaité leur prise de fonction pour leurs qualités, pour l'amour qu'ils portaient au club et l'intention de bien faire ; nous avons la satisfaction d'avoir depuis le début de saison retrouvé un collectif motivé, assidu aux entrainements avec l'arrivée de nombreuses nouvelles têtes : bienvenue à tous ceux qui nous ont rejoint. Cette arrivée de nouveaux joueurs a permis au club de sortir d'une certaine léthargie qui pouvait lui satisfaire ! La seconde équipe séniors encadrée par Olivier Menut et Julien Vallas joue depuis cette année en deuxième division de district grâce à la 2e place obtenue l'an dernier. Bravo à eux.

Nous avons la chance d'avoir dans ce club beaucoup de gens attachés à nos

couleurs ; notre club est dynamique et il doit le rester. Quand je dis cela, je pense notamment à l'attachement de nos sponsors (Merci), aux différentes manifestations organisées, mais aussi aux multiples travaux de rénovation du stade effectués par les personnes encadrantes voir les joueurs eux-mêmes (peinture des vestiaires et sur les balustrades, installation d'un store à la buvette, entretien divers du terrain…). À ce sujet, courant 2015, un nouveau terrain stabilisé éclairé sera à disposition de tous les joueurs de l'ASSO pour s'entraîner, ce qui diminuera la sollicitation du terrain en herbe; merci à la municipalité.

Pour terminer, j'ai le plaisir de vous informer de la création de notre nouveau site internet grâce encore à un joueur du club (Merci à David Laurent) :

www.as-saintours.fr

Bien qu'il puisse être encore développé et qu'il ne soit pas figé, il a le mérite d'engager un processus que nous avons pensé utile ; vous y trouverez par exemple le détail de l'équipe dirigeante et les résultats du club actualisés.

Alors n'hésitez pas !
Bonne visite.

Tennis Club

Le Tennis club de Saint Ours a renouvelé cette année les initiations pour les jeunes de 6 à 14 ans, les cours sont dispensés le samedi matin au gymnase de Pontgibaud. Les adhésions sont ouvertes même en cours d'année puisque le Tennis club a opté pour des cotisations au trimestre et non à l'année de façon à garder une certaine liberté.

La météo relativement mauvaise de cette année 2014 a eu des conséquences pour le club qui a enregistré une baisse conséquente d'adhésions.

L'équipe féminine est en perte de vitesse dû au nombre insuffisant de licenciées et au niveau atteint dans les divers championnats auxquels elle participe. Les femmes et jeunes filles intéressées par la pratique du tennis seront les bienvenues sachant qu'il est possible maintenant de prendre des cours les lundis soirs.

Pour mobiliser les troupes le bureau invite a une journée portes ouvertes le samedi 18 avril avec soirée pour les adhérents dans la salle des fêtes.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau .

Composition du Bureau

- **Présidente :** Proenca Guylaine : 04 73 88 93 22
- **Secrétaire :** Vidal Isabelle : 04 73 88 90 68
- **Trésorier :** Ponsot Jean-Francois : 04 73 88 99 05

Gym Loisirs

Cette année, le club fête ses vingt ans et l'association a doublé son effectif depuis sa constitution.

À la rentrée de septembre 2013, et afin que le club puisse perdurer, une nouvelle activité a été mise en place ; **une séance de Zumba** est proposée tous les mardis soirs de 19 h à 20 h. Une cinquantaine d'adeptes qui vient brûler les calories, sous la houlette de Nora Maume professeur diplômée de Zumba.

Quant **aux cours de gym**, ils ont lieu les jeudis soirs de 19 h à 20 h. Toujours assurés par Emmanuelle Queyriaux, les séances associent : Chi Gong, Qi Gong, assouplissements, et la Méthode Pilates (gym douce) dans une ambiance détendue. Il est toujours possible de rejoindre les deux activités qui se déroulent à la salle polyvalente.

Durant la saison 2013-2014 fort de ses 67 adhérents (55 en zumba + 12 en gym donc 8 dans les 2 sections), le club s'est retrouvé pour deux moments de détente autour d'un buffet dînatoire. Ces pauses de début d'année civile et de fin de saison sont des occasions de partager, de discuter et de faire plus ample connaissance. Les membres attachés à ses instants ont décidé de les reconduire pour cette nouvelle période.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 octobre, le bureau a été reconduit :

Composition du Bureau

- **Présidente :** Sylvie Barlot
- **Vice président** : Yvan Costes
- **Trésorière** : Michèle Fondras
- **Trésorière adjointe** : Annie Hugues
- **Secrétaire** : Noémie Batista
- **Secrétaire adjointe :** Solange Chatard.

Pour tous renseignements, s'adresser à

Sylvie Barlot

au 04 73 88 77 02

ou se présenter le jour des séances.

La Brigade Gourmande

La commune de Saint-Ours-les-Roches s'agrandit avec une nouvelle association La Brigade Gourmande qui compte à ce jour une trentaine d'adhérents.

C'est avec plaisir et dans la convivialité que nous réalisons des pratiques culinaires et utilisation raisonnée des aliments, suite à des réunions bimensuelles encadrées par un grand chef professionnel de la restauration Jean-Yves Andant.

Les cours théoriques se déroulent le lundi soir de 19 h à 20 h et les cours de pratiques le vendredi soir de 18 h à 20 h et le samedi matin de 9 h à 11 h.

Toute l'équipe de « *La Brigade gourmande* » remercie chaleureusement Jean-Yves Andant pour sa disponibilité en nous transmettant bénévolement ses innombrables connaissances culinaires et cela toujours avec passion.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt de la cantine scolaire.

Le bureau a été élu lors de l'assemblée générale

Composition du Bureau

- **Président d'honneur :** Benjamin Mesonero
- **Présidente :** Brigitte Vedrine
- **Vice Président :** Yves Clavelier
- **Secrétaire :** Stéphanie Besserve
- **Secrétaire adjointe :** Chantal Cercy
- **Trésorier :** Bernard Fayadas
- **Trésoriere adjointe :** Christine Baptista

Don du Sang

Bilan des Collectes à Saint-Ours en 2014

4 février : 85 donneurs

9 septembre : 77 donneurs

Calendrier prévisionnel

> Collectes 2015 :

•10 février : Saint-Ours, de 16 h 30 à 19 h 30

•13 avril : Pontgibaud, de 16 h 30 à 19 h 30

•25 juin : Bromont-Lamotte, de 8 h 30 à 11 h 30

•7 juillet : Pulvérières, de 16 h à 19 h

•8 septembre : Saint-Ours, de 16 h 30 à 19 h 30

•28 septembre : La Goutelle, de 16 h à 19 h

•16 novembre : Pontgibaud, de 16h 30 à 19 h 30

•15 décembre : Chapdes-Beaufort, de 16 h à 19 h

> Assemblée Générale (+ remise Décorations)
17 avril à Pulvérières

Manifestation:
> RANDO SANG
3 mai à La Goutelle, jusqu'à 19 h

RESTOS DU CŒUR

Aux Restos du Cœur une nouvelle campagne est engagée. Comme l'an passé c'est Bromont-Lamothe qui nous accueille pour cet hiver. En principe, nous devrions rejoindre Pontgibaud courant 2015.

Des chiffres qui parlent

Nombre de repas distribués l'hiver 2013 2014 :
10 239, pour un cumul de 1 598 personnes.
Nombre de repas distribués l'été en inter-campagne :
3 468 pour un cumul de 472 personnes.

Pour cet hiver, campagne 2014 2015

Nombre d'inscrits en troisième semaine de campagne (74 adultes et 3 bébés), et ce chiffre augmente régulièrement. Nous distribuons actuellement environ 500 repas chaque semaine. Un constat quelque peu décourageant car tous les chiffres sont en progression.

Au-delà de cet aspect négatif, notre centre a connu des moments réconfortants

Deux familles ont pu profiter des séjours estivaux que l'association départementale organise. Il faut savoir que cela ne grève en rien le budget des Restos, car toutes les aides (Conseil général, CAF…) sont utilisées pour cette action). Ceci permet à des enfants de vivre un moment merveilleux, et cette année cela a généré chez une maman un départ pour la ville avec une reprise d'activité.

Deuxième temps fort, à Noel un après-midi convivial a permis à chacun adultes et enfants de prendre un peu de plaisir. Tout d'abord les enfants qui ont profité du savoir-faire de la « maquilleuse « et qui ont accueilli le père Noël de passage dans le secteur avec enthousiasme. Les adultes qui ont pris le temps de discuter autour d'une table ou boissons, gâteaux et confiseries les attendaient, une expérience que nous allons renouveler cette fin d'année.

Au seuil de cette nouvelle année, tout en sachant que nous accueillons sans distinction toute personne frappant à notre porte, nous espérons que 2015 verra l'horizon s'éclaircir pour quelques-uns.

État Civil

Naissances

2013

3 janvier	MOUFLE Mathias
6 janvier	BOUEIX LACOUR Camille
18 janvier	CHATARD Liam
31 mars	BARLOT Julien
1er avril	CARBONNET Zoé
23 avril	CHALUS Iliam
26 avril	COLOMBET Jade
30 avril	EGOUX Lucas
10 mai	BEN ALLAL DIT TOUZANI Timéo
17 mai	ROBBA Nolhan
27 mai	ROY Anneka
30 mai	VERNAY Maël
5 juin	THENIER Valentin
18 juin	HELFRID Ozana
26 juin	GUILLAUME Émile
18 juillet	POUZOL VAZEILLE Emma
26 août	GOMES Coline
6 septembre	LAFLEUR Maïlis
9 septembre	BARTHOMEUF CHAPUSOT Elsey
	PERGET Florent
10 septembre	TODO BOM Camille
12 septembre	CHOMETON Maëlie
16 septembre	RANCE Noémie
29 septembre	PETIT Aurianne
	MULNET Coline
	MULNET Mathis
30 septembre	BAGNARD Margaux
8 octobre	BOTELHO Tom
9 octobre	BOTELHO Leana
20 octobre	VEISSIERE Louna
	RIVALIER Titouan Nathanaël
24 octobre	SCHUTT Lauren
7 novembre	ROUCHON Alix
8 novembre	NONY Jean
19 novembre	SOYER Johanna

2014

10 janvier	LEFORT Cloé
15 mars	ZIEGLER Nathan
16 mars	MARQUET Tristan
13 mai	LAVIGNE Arthur
6 août	THEREZE Tom
10 août	CAPONE Lucenzo
27 août	DEBORD Jade
7 septembre	BESSERVE Elysia
26 septembre	MAILLOT Chloé
11 octobre	REYMOND Bastien
18 novembre	HELFRID Sinaya

(Arrêté au 1er décembre 2014)

État Civil

Mariages

2013

COCHE Géraldine & MARTINEZ Stéphane Le 08/06/2013

CHASSERAY Noémie & BATISTA Michaël Le 29/06/2013

BRECHARD Maryline & CAILLE Sébastien Le 06/07/2013

BRIEUC Isabelle & MARECHAL Nathalie Le 13/07/2013

LAURIER Marie & REYMOND Gaëtan Le 10/08/2013

HODIER Nathalie & PETIT Christophe Le 31/08/2013

BE THOMAS Mauricia & RANAIVOSON Daudet Le 28/09/2013

RODARIE Céline et DUMEIL Cyril Le 19/10/2013

2014

CANTE Christelle et TAILLARDAT Guillaume Le 21/06/2014

DOS SANTOS Cécile et FLAMENT Guillaume Le 05/07/2014

AUJAME Céline et GUILLAUME Franck Le 12/07/2014

TAILLANDIER Evelyse et CHANTERANNE Pierre Le 19/07/2014

JAMY Sylvie et COULON Philippe Le 26/07/2014

HUDIER Nathalie et ANDRIEU Laurent Le 02/08/2014

LAFORGE Christelle et COURTADON Jean-Pierre Le 29/11/2014

(Arrêté au 1er décembre 2014)

Décès

2013

Le 24 décembre 2012	SONTAG Paulette née RAVAUD
Le 8 janvier	GUILLET Roger
Le 13 février	BARBECOT Guy
Le 25 février	BOURLET Raymond
Le 31 mars	MURIN Marcel
Le 2 mai	VIDAL Andrée née SUDRE
Le 5 mai	BARTHOMEUF Simone née TRILLOUX
Le 24 juin	MARIANI Carla née MIRELLI
Le 31 août	DALET Yves
le 26 septembre	CHABRIER Andrée née ALLEGRE
Le 30 septembre	GAUFILLET Marie-Louise née BRIDAULT
Le 2 octobre	THIBAULT Françoise
Le 11 octobre	MONTPIED Marie-Jeanne née CONDAT
Le 3 novembre	SAHUT Georgette née FAURE
Le 14 décembre	NEYRIAL Jean-Marie
Le 26 décembre	MIOCHE Claudine
Le 27 décembre	BESSERVE Maurice

État Civil

Décès

2014

Le 6 janvier	KIEFFER Maurice
Le 11 janvier	COHADE Marcel
le 12 janvier	POUGHON Jeanne-Marie née RONDEPIERRE
Le 20 janvier	LOPES Corina née DE JESUS TOME
Le 15 février	CHABAUD Serge
Le 15 février	MONNET Marguerite née ASTIER
Le 21 février	LEJEUNE Roger
Le 24 février	BARBECOT Felix
Le 16 avril	POLOMBEL Odette née AZEMAT
Le 4 mai	BRAVANT Marie-Thérèse née CÉJUDO
Le 5 mai	CAILLE Marie Antoinette née JAFFEUX
Le 6 mai	BESSERVE Michel
Le 20 mai	CLUZEL Jean Henri
Le 23 mai	BLANCHET Elie
Le 25 juin	SOUPE Françoise née SERTILLANGE
Le 26 juillet	ESPINOUX Gustave
Le 19 août	PONCET François
Le 16 octobre	BRAVANT Gabriel
Le 18 novembre	BOUVART Fernand
Le 1er décembre	LUTZ Germaine née BRECHARD

(Arrêté au 1er décembre 2014)

Gendarmerie

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Une visite à votre domicile !

• Si votre visiteur se présente dans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tout autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

• Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.

• Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Si vous êtes victime

• N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.

• En cas d'agression, criez pour attirer l'attention.

• Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la gendarmerie.

Contact Gendarmerie de Pontgibaud : 04 73 88 70 01

Entreprises, Commerces et

COMMERCES

Alimentation

- **Boulangerie-Pâtisserie MENUT Olivier & Cathy**
  Rue du C. Blanchet
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 72 19
- **Alimentation Général VIVAL**
  Rue du 8 mai 1945
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 33 17
- **Boucherie-Charcuterie Sté CHAZOT père & fils**
  Rue du 8 mai 1945
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 94 99

Restauration

- **L'Ours des Roches**
  BROSSARD Philippe
  La Courteix
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 80
- **Restaurant du Volcan de Lemptegy**
  Route des Puys
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 62 23 25
- **Piccola Fata Pizza Traiteur**
  Rue du 8 mai 1945
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 78 82 42
- **Le Louchadière** Café Restaurant Tabac Presse
  AVERTY Didier
  Rue du 8 mai 1945
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 73 62

Services

- Acoustique
  Venus ACOUSTIC
  DUTRIEUX Nicolas
  Le Vauriat
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 84 70 16 77
- **Coiffure Coif'Plus**
  BESSERVE Céline
  Chantesserre
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 99
- **Tous travaux de couture, retouches et ameublement**
  DOMINIQUE COUTURE
  Chausselles
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 83 34 03 15
- **Le Refuge des Puys**
  Dépannage informatique
  BONY Christophe
  Les Maisons Rouges
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 78 83 36 42
- **Rédacteur brevets d'invention, Conseil**
  BRUN Éric
  La Croix Caquet
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 33 66
- **Services à la personne Eomat Services**
  PETIT-HOTIER Nathalie
  Les Roches
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 97 25
  et 06 89 29 27 99
- **Cours de Piano**
  LABROUSSE Rose-Marie
  lot Champ Couvert
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 31 40

Curiosités touristiques

- **La Ruche des Puys**
  (Produits Régionaux (Fabrication Vente)
  GOUTTEGUILLET Yvan
  Beauloup
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 94 31
- **Le Crochet avec les doigts**
  MISSONNIER Paulette
  Villelongue
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 79 25 30
- **Volcan de Lemptegy**
  Visite Animation
  31, route des Puys
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 62 23 25
- **Vulcania**
  Attractions et Vulcanologie
  Rte de Mazayes
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 19 70 00

Hébergements à St-Ours-Les-Roches

ENTREPRISES

Automobile Mécanique

- **Garage des Volcans** - Aire Lavage
  FAUCHER Jean-Charles
  Le Verrouil
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 70 90

Mécanique – Carburants

- **ROUDAIRE Michel**
  Le Bourg
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 73 37
- **Sécuritest Contrôle Technique**
  ZA Chantesserre
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 75 75

Bâtiment

- **A2C Carrelage**
  AMIOT Frédéric
  Fougères
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 91 14 53
  et 06 46 78 75 26
- **Charpente- Couverture Désamiantage**
  TIXIER Franck
  La Courteix
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 91 17
- **Électricité générale**
  CHANTERANNE Pierre (EURL)
  Le Bouchet
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 66 59 62 04
- **Maçonnerie**
  BAPTISTA Célestin
  Chemin Lépine
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 40
- **Ramonage et travaux couverture**
  VERDASSOL Jean-Pierre
  La Courteix
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 63 79 98 55
  et 06 82 93 84 67
- **GMB ÉNERGIES 63 Plombier chauffagiste**
  BOREL Jérôme
  Rue de Chantesserre
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 79 67 81
- **Pouzzolanes des domes**
  Le Vauriat
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 72 09

Récupération Recyclage Traitements

- **ÉCHALIER**
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 70 74

Travaux Paysagers et Agricoles

- **ARCADIE Paysagistes**
  BRUNEL Alexis
  Le Vauriat
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 62 46 65 67
- **CHABAUD Entretien Paysagiste**
  Porte
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 31 10 41
  et 06 82 24 71 41
- **Travaux forestiers**
  BESSERVE Jean-Pierre
  La Courteix
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 45
- **Tonte Moutons**
  VANOOSTHUYSE Philippe
  Beauregard
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 79 66
- **Charron - Construction**
  Roues attelages - Ebénisterie
  MONTPIED Philippe
  La Courteix
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 46
- **Arboriste grimpeur**
  Intervention sur tout le 63
  Lieu dit Maisons Rouges
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél : 06 32 60 57 24
  www.arbo-grimp-elageur63.com

Entreprises, Commerces et Hébergements à St-Ours-les-Roches

HÉBERGEMENTS

Camping

- **CAMPING BEL-AIR**
  Route de Porte – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 72 14
  www.campingbelair.fr

Chambres et Gîtes

- **Chambres d'hôtes LES VOLCANS**
  Jean-Marc MERLE
  Chausselles – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 92 47
  www.chambredhotelesvolcans.fr

- **Chambres d'Hôtes** Annie et Jacques VALETTE
  Les Fontêtes – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 77 94

* **Le 441 du Vauriat** MORGE Philippe
Route du Corail – 63230 St-Ours-les-Roches
Gîte - Location à la semaine
Tél. 06.81.22.92.84 ou 04.73.88.76.52
www.le441duvauriat.fr

- **Les Gîtes CROUZEIX** CROUZEIX Yvonne
  Les Fontêtes – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél 04 73 88 74 64
  www.lesgitescrouzeix.com

- **Gîte de BARLOT René**
  Le Bourg – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 76 39

- **Gîte de CAZE Alain** Le Bouchet
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 32 91 ou 04 73 90 00 15

- **Gîte du Parc** DESEYMARD Michel
  Les Maisons Rouges
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 60 19 62 82

- **La Grange Gîte** Clévacances
  BOURDASSOL Pascale
  La Courteix – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 64 71 38 01 ou 04 73 55 34 47
  www.location-gite-vacances-auvergne.fr

- **Le Refuge des puys** BONY Christophe
  Les Maisons Rouges
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 88 91 52 ou 06 78 83 36 42
  www.lerefugedespuys.fr

- **À l'Orée du Bois**
  Gîte Clés Vacances 3 clés
  DUBOIS Patricia et Bernard
  La Courteix – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 04 73 35 92 67 ou 06 32 35 39 02

- **Location de tourisme**
  Dominique BRUNET
  Beauregard – 63230 St-Ours-les-Roches
  Tél. 06 85 42 67 05

Centre de séjours

- **Ethic Étapes Clair Matin**
  Place de l'église
  63230 St-Ours-les-Roches
  Tél 04 73 60 21 41ou 04 73 60 41 94
  www.clair-matin.fr